

TOULOUSE NORD PDC

Midi-Pyrénées



Membre de l'Union Solidaires

Solidaire Unitaire Démocratique - CPPAP: 0621S07934

0.76 euros- **n°122** 2ème trimestre 2017

Trimestriel Directeur de publication: Guillaume Ceugniez

déposé le 30/06/2017

SUD Éducation 31

52 rue Jacques Babinet, 31100 Toulouse

tel: 05 62 14 66 74

mél: sudeduc31@sudeducation.org site: http://sudeducation31.org

Le ministre attendra...

... C'est bientôt les vacances! Vous avez entre les mains le dernier numéro du journal de SUD Éduc 31 pour cette année scolaire. On aurait voulu faire court pour partir plus vite en vacances (!) mais nous n'y sommes pas parvenu... C'est encore un 8 pages! A glisser dans les sacs à dos donc:-) Pour commencer, vous pourrez lire un savoureux « Rapport officiel » adressé à Mme la rectrice de l'académie de Toulouse, à M. le DASEN, au président du Conseil Département



et au ministre de l'Education Nationale. « Rapport » qui s'intitule « Comment faire des économies en détruisant l'éducation prioritaire ? Comment vider un quartier en supprimant deux collèges ? ». Un bilan d'étape dans la mobilisation contre les fermetures des collèges du quartier du Mirail (Badiou et Bellefontaine) (page 2). Superbe texte !

Destruction de l'éducation prioritaire d'un côté, ouverture des portes du service public de l'éducation aux intérêts privés de l'autre. Sous prétexte de philanthropie et d'«égalité des chances », des fonds

de donateurs privés tentent de mettre la main sur le marché de l'éducation. Ou l'Ecole libérale En Marche... Derrière le joli nom de « Paideia » (Education en grec) se cache une entreprise de marchandisation de l'école qui n'est vraiment pas belle à voir ! Elle ne passera pas par nous ! (page 4)

Cette fin d'année aura aussi été marquée par la mobilisation des écoles du 1 et degré contre la suppression du dispositif « PDMQDC » (Plus de Maîtres Que De Classes). En effet, pour mettre en œuvre les promesses Macron qui souhaite des classes de CP de 12 élèves dans les zones d'éducation prioritaire, il fallait bien trouver des moyens ! Le DASEN de Haute-Garonne, qui remue la queue à la moindre proposition d'expérimentations (cf le projet de « mixité » contre les collèges du Mirail) sait comment s'y prendre pour être à la pointe de l'innovation : déshabiller Pierre pour habiller Paul. Et hop, le tour est joué ! Mais cette magie-là ne nous éblouit pas... (page 7)

On entendra aussi sûrement parler, à la rentrée, de ces nombreux-ses lycéen-ne-s qui, le bac en poche, seront toujours sans affectation dans l'enseignement supérieur faute de capacité d'accueil

suffisantes. Les facs, poussées vers « l'autonomie de fonctionnement », engluées dans des processus de fusion qui sont des usines à gaz pour masquer l'austérité budgétaire, ne sont plus en capacité de garantir un accueil de haut niveau et de qualité au plus grand nombre. APB (Admission Post Bac) était déjà un outil de tri et de sélection implacable. Les Universités à leur tour limitent l'accès libre et non sélectif sur les campus en instaurant un « tirage au sort » particulièrement injuste. A suivre! (page 8)

On aurait pu aussi, dans ce numéro, dresser le portrait de M. Blanquer, le nouveau ministre de l'EN. Il paraît qu'il est très copain, entre autre, avec la sulfureuse association « SOS Education »... Mais on ne veut pas gâcher la trêve estivale! Le ministre attendra.... et nous, on reviendra en forme et motivé-e-s!

Sommaire

P. 2: « Rapport officiel »

P. 4: « Paideia »

P. 7: « PDMQDC »

P. 8 : APB et tirage au sort



merci à Perrine pour le dessin!

« Les enfants du Mirail ne sont pas vos cobayes!»

A Mme la Rectrice de l'Académie de Toulouse, à M. le DASEN, A M. le Président du Conseil Département, M. le Ministre de l'Education Nationale,

Rapport officiel: Comment faire des économies en détruisant l'éducation prioritaire? Comment vider un quartier en supprimant deux collèges?

1) Identifier l'ennemi :

Il faudra surfer au maximum sur la vague de racisme et d'islamophobie en passe d'engloutir la France. Profitez des attentats, attribuez-les à une « fracture sociale » dont il est aisé de rendre les pauvres responsables. Stigmatisez le quartier du Mirail et le collège. Employez le champ lexical de la guerre : associez les enfants du Mirail à des « bombes à retardement ». Prétendez que le collège Badiou est un « foyer de radicalisation ». Ils devraient comprendre le message.

Vous. les représentants du Conseil Départemental, prétendez que ce lieu d'accueil et de tolérance qu'est le collège n'a qu'une couleur, qu'un visage, un visage qui fait peur. Au-delà des résultats, expliquez bien aux parents lors d'une réunion organisée par la FCPE 31 (où elle prétend consulter les parents... Ne vous en faites pas, les 40 parents étant tous opposés au projet, la FCPE votera tout de même en sa faveur lors du CDEN du 11 janvier!) que le problème des élèves de Badiou, « ce n'est pas ce qu'ils font, c'est ce qu'ils sont » : leur accent, leurs vêtements, leur culture. Vous êtes là pour les *blanchir*. Les *civiliser*. N'oubliez pas.

2) Pour abattre un chien on prétend qu'il a la rage.

Il faudra décrédibiliser le collège au maximum. Mentez. Inventez des chiffres: prétendez que le taux de réussite au brevet y frôle les abysses. Si on vous prend en flagrant délit, persistez, continuez de mentir. Il en restera toujours quelque chose. Profitez des difficultés induites par les suppressions de postes que vous avez vousmême orchestrées. Insistez, appuyez-vous sur le bon sens: vous, présidente de la FCPE, vous, représentant du Cnesco, énoncez des évidences : ce collège est laid. Personne de sensé ne voudrait y mettre ses enfants

Prétendez que les moyens alloués à l'éducation prioritaire depuis 30 ans sont énormes (même si vous savez que c'est faux, vous le dites dans le rapport du Cnesco! Mais chuuut!) et que le constat d'échec est indiscutable (l'indiscutable est votre allié).

3) Faites des réunions inutiles, parodies de concertation:

Parlez à la place des parents d'élèves. Appuyez-vous sur la « majorité silencieuse » : c'est magique, puisqu'elle ne dit rien, vous pouvez lui faire dire n'importe quoi !!! Une fois que vous êtes sûr de votre projet, prétendez consulter la base. N'écoutez pas quand ils parlent. Vous devrez organiser plusieurs réunions. En priorité dans les établissements d'accueil, qui risquent d'être réticents à recevoir une population défavorisée risquant de faire chuter leurs statistiques. Les habitants des populaires devraient être quartiers d'envoyer leurs enfants dans des établissements « haut de gamme » (termes employés par un éminent sociologue soutenant le projet). Inutile de les consulter.

devez Vous rencontrer les équipes éducatives en prétendant entendre leur avis. Le conseil départemental, ne pouvant pas être accusé des coupes drastiques dans les moyens alloués à l'éducation prioritaire, devrait être l'interlocuteur privilégié. Lorsque les équipes expliqueront leurs difficultés par ces suppressions, vous n'aurez qu'à vous renvoyer la balle : le Conseil Départemental n'a qu'à accuser l'Éducation nationale et vice-versa.

4) Surtout, aucun dialogue social! Jamais!!

Vous, M. le DASEN, vous devrez éviter au maximum de vous confronter aux équipes éducatives. Lorsqu'elles s'adressent à vous en réunion (salle Osète en novembre), vous pourrez délégitimer leur parole par des sous-entendus sexistes et en méprisant leur syndicat «non représentatif ». Profitez du fait que le syndicat majoritaire, le SNES, accompagne loyalement ce projet. Attendez le dernier moment, au bord des vacances scolaires, pour recevoir l'intersyndicale au rectorat, le 21 juin. C'est le bon jour pour jouer du pipeau. Ne les recevez pas directement, ce serait

leur faire trop d'honneur. Envoyez une inspectrice et votre adjointe, qui ne connaissent pas bien le dossier, ne donneront aucune réponse ni aucun argument. Ça devrait les énerver. Puis lorsque les syndicalistes unis (SUD-CGT-FO) font leur compte-rendu devant le rectorat, aux personnels et aux parents présents, envoyez 4 ou 5 policiers engoncés dans leurs gilets pare-balles. Juste histoire de leur rappeler que la liberté de parole a des limites.

Si vraiment vous y êtes contraints par l'occupation du collège puis du bureau du principal (le vendredi 16 juin), recevez les parents. Mais sans syndicaliste surtout! Ainsi vous pourrez leur mentir, et prétendre que l'ouverture de classes de 6° à la rentrée 2017, ne serait-ce que pour les parents volontaires, n'est pas de votre ressort mais de celui du Conseil Départemental.

Surtout ne donnez jamais aucun argument. Ne justifiez vos décisions que par des questions

formelles et procédurales. A un syndicaliste qui vous met au défi de citer un seul texte – politique, sociologique, pédagogique – garantissant que la mixité sociale entraîne la réussite scolaire, vous pouvez répondre « Je n'entrerai pas dans un débat philosophique avec vous ».

Vous, monsieur le principal du collège, qui avez passé 4 ans à vanter les mérites de votre établissement, reniez tout. Prétendez que le projet du CD est la seule chance pour vos élèves. N'écoutez pas vos équipes, ne les affrontez pas, le silence est la meilleure arme. Refusez d'écouter les voix des habitants du quartier. N'organisez surtout pas de consultation des parents d'élèves – qui sait, ils pourraient s'opposer à la fermeture.

5) Ignorez la mobilisation

Conseil départemental occupé ? Manifestations dans le quartier du Mirail, devant le CD, devant le rectorat ? Pétition ? Candidats aux législatives présents au second tour soutenant l'opposition ? Grèves des personnels ? Motions au CA de Badiou ? Boycott du CA ? Intersyndicale unie contre vents et marées ?

Surtout, ne tendez pas l'oreille!! Ne prenez même pas la peine de répondre! On appelle ça un « 49.3 départemental ». Une formule qui a de l'avenir.

6) Tentez l'intimidation

Évitez au maximum les contacts entre enseignant-e-s de Badiou et des collèges d'accueil. Pour cela, les principaux pourront mettre dehors les enseignant-e-s munis de mandats syndicaux. Convoquer les enseignant-e-s trop critiques lors des réunions de « concertation ». Remettre en cause la légalité de leurs grèves, nier l'existence des préavis déposés. On vous fait confiance, vous avez de l'imagination !!

Aux parents occupant le collège, n'envoyez aucun responsable pour négocier, juste 4 ou 5 malabars de l'équipe mobile de sécurité. Et 5 policiers aussi, en prétendant que c'est pour la sécurité des enfants. Oui, c'est vrai, des flics dans un établissement scolaire, ça fait tâche. Mais ne vous en faites pas. On est au Mirail. Les gens sont habitués à être traités comme des délinquants potentiels. Et puis, c'est l'état d'urgence!

Convoquez les enseignant-e-s venus à la rescousse sur leur temps de pause. Qu'ils comprennent bien qu'on les a à l'œil.

Oui mais...

Si vraiment malgré tout cela la résistance s'est organisée...

Si vous réalisez que 9 mois après votre annonce de la suppression des 6° à la rentrée 2017, les manifestations continuent, que le concert de soutien de « Mouss et Hakim »

place Abbal a été un succès et a rendu le sourire aux manifestant-e-s fatigué-e-s, si vous voyez que L'Assemblée parents-habitants-enseignants continue de se réunir chaque semaine...

Si vous vous rendez compte que les mamans mobilisées ne suscitent pas le mépris mais l'admiration... Qu'on ne les voit pas comme des « hystériques » mais comme des femmes debout, courageuses, dignes...

Si vous constatez que la pétition contre la fermeture du collège a reçu de nombreuses signatures, que les réseaux sociaux et le porte-àporte parents-enseignants a permis à la nouvelle de se propager...

Si vous voyez que le quartier Reynerie ne se laisse pas faire, qu'il ne se laisse pas traiter de ghetto, qu'il revendique son identité plurielle...

Si vous voyez que des enseignant-e-s des collèges de Bellefontaine, Berthelot, Clémence Isaure, des écoles du Mirail Galia, Daurat, Victor Hugo, se montrent solidaires et au-delà, rejoignent la lutte...

Si vous voyez les soutiens se multiplier, des postiers du Mirail aux salariés du Conseil Départemental et même au philosophe Alain Badiou, fils de Raymond Badiou...

Si vous voyez les liens de confiance et de respect entre les parents et les équipes éducatives

mobilisées se renforcer au lieu de se déliter... Si vous vous rendez compte qu'au lieu de diviser et de stigmatiser, vos propos ont uni salarié-e-s et habitants dans une même juste colère...

Alors sachez que ce n'est qu'un début. L'été permettra à chacun-e de se reposer, d'oublier votre mépris, vos insultes, vos dénis. En septembre n'espérez pas voir Badiou ouvrir ses portes comme si de rien n'était. On raconte que dès le 14 septembre une AG des personnels s'y tiendra. Que de nouvelles perspectives de lutte s'y dessineront.

Sachez que le combat a été instructif pour tout le monde. Celles et ceux qui vous résistent depuis 9 mois savent que tant que le collège n'est pas fermé, rien n'est perdu. Ils se préparent à

combattre vos décisions et vos propos violents, injustes, discriminatoires dès la rentrée.

Ils seront votre mauvaise conscience, le grain de sable dans vos mécanismes inhumains, le petit caillou dans vos mocassins hors de prix, ils vont vous gêner, vous réclamer des comptes, vous déranger partout où vous irez. Ils surveilleront l'état et le mal-être des enfants que vous envoyez loin de chez eux. Ils feront des bilans. Ils vous rappelleront à l'ordre, vous écriront, inventeront de nouveaux slogans, alerteront, et s'étendront, encore et encore.

Et ils seront le visage pluriel, souriant, mixte, de votre défaite...



Paideia : une petite histoire de l'école libérale... En Marche !

Depuis plusieurs années, l'argent privé arrive petit à petit dans les établissements publics, via diverses conventions et partenariat supportant des activités culturelles ou périscolaires. Macronisme triomphant aidant il y a fort à parier que de nouveaux caps soient bientôt franchis dans nos établissements auxquels on promet toujours plus d'autonomie et de « marge de manœuvre » d'un côté, tout en comprimant de l'autre toujours davantage les moyens de fonctionnement attribués, austérité oblige. La nature ayant horreur du vide, l'argent privé accourt et nombreux sont ceux qui en acceptent le principe par intérêt, idéologie, naïveté, renoncement ou négligence...« il faut bien faire quelque chose pour les élèves ». Ce refrain, combien de fois l'entendons-nous ?

Philanthropie et « égalité des chances »...

Au lycée Rive Gauche, un nouvel exemple nous en a été donné tout récemment. Au cours des conseils de classe du 3e trimestre, en seconde, la proviseur a annoncé que le lycée Rive Gauche à Toulouse se voyait proposé un partenariat avec un fond de donations baptisé « Paideia ». Un fond de donations est un organisme à vocation financière, destiné à récolter des fonds privés et à les distribuer selon un programme ou des objectifs variés. Ce fond Paideia, tout récemment formé, et sur lequel il n'existe absolument aucun renseignement précis, est associé à l'ESCP-Europe, « prestigieuse » école de commerce parisienne. Un médiocre powerpoint confectionné à la hâte, nous est envoyé et une réunion organisée avec deux individus dont nous comprendrons qu'ils sont les fondateurs, et sans doute les principaux donateurs, de ce fond.

Le dispositif en lui-même est relativement simple. Le fond de dotation « Paideia pour l'enseignement » se destine à fournir « des moyens supplémentaires aux lycées », sous formes de

« ressources humaines et financières ». L'objectif : « Apporter à des élèves de milieux modestes un niveau de connaissances et de confiance en soi leur permettant d'intégrer les filières de l'enseignement supérieur avec les mêmes chances que des élèves venant de milieux plus favorisés. »

Rien que du déjà-vu au fond, ce même discours qui croise objectifs philanthropiques et renouvellement du discours méritocratique. Ce genre de dispositif, que l'on retrouve par ailleurs sous diverses formes, suit en gros l'exemple initié depuis plusieurs années par Science Po Paris que l'innénarable directeur, Richard Descoings, avait, à grands renforts de communication, proposé d'ouvrir à des élèves issus de l'éducation prioritaire. Aussi à l'instar d'ESCP-Europe, plusieurs grandes écoles ont emboîté le pas songeant sans doute aux bénéfices immédiats en terme d'image que cette opération implique mais poursuivant aussi la chimère d'extraire quelques élèves « issus de milieux modestes » espérant masquer la réalité de ce que sont ces écoles : des espaces de reproduction de la bourgeoisie libérale et capitaliste.

Nos deux interlocuteurs semblent avoir un certain passif dans le domaine, et pas besoin d'une thèse de sociologie pour comprendre dans quelle sphère ils évoluent. Tout, de leurs prises de position jusqu'à leur vestimentaire, les désigne comme représentants du monde la bourgeoisie d'affaire. Un autre monde.

« Pédagogie » du projet, « pédagogies » alternatives sont les mamelles de l'école libérale

Le projet se présente comme un système de soutien scolaire et d'accompagnement d'élèves intégré aux établissements. Nos généreux donateurs entendent s'adresser à une dizaine de lycées en France. Chaque lycée aurait à sélectionner 5 à 10 élèves sur les critères suivants: milieu social modeste (?), « motivation »(??) et « bonnes dispositions »(???), présence d'une famille « structurante » capable de soutenir l'élève (????).

Les élèves sélectionnés auraient 1 ou 2 h en plus dans leur emploi du temps au cours desquelles ils seraient pris en charge par un coordonnateur local, recruté parmi les enseignants du lycée et dûment retribué en heures de vacation. Pourraient s'y adjoindre des profs volontaires. Ces élèves bénéficieraient d'une plateforme de cours en ligne fournie par une startup spécialisée dans l'e-learning (une sorte d'Acadomia en ligne en plus fun) opportunément associée au projet. Lequel, on l'aura compris, mise à plein sur l'enseignement à distance, le sacrosaint Outil Numérique.

Des enseignants alimenteraient la plateforme, fourniraient des cours en ligne et, en parallèle, s'occuperaient des élèves locaux. « Coachés » par les meilleurs outils du management scolaire et grâce à un aide individualisée et personnalisée, les élèves suivraient un programme élaboré avec soin, nous dit-on. Une partie de leur formation consisterait ainsi à suivre un programme de cours en ligne, l'autre à être « motivé » par un coordonateur, lui-même membre d'une équipe disciplinaire coordonnée sur tout le territoire, elle-même dirigée par des « experts » dont le recrutement n'a, pour l'heure, pas été précisé, le tout chapeauté par un « chef de projet », salarié à plein temps par le fond... L'évaluation et la surveillance serait réalisée par le dispositif lui-même, via un logiciel crée par l'ESCP. L'éducation nationale n'aura donc strictement aucun regard sur l'ensemble, que ce soit par le biais d'une convention rectorale ou ministérielle ou bien via les corps d'inspection. Rien qui ne puisse « alourdir » la démarche, pense-t-on sans doute. En somme, voilà les prémisses d'un enseignement parallèle à coût réduit, dématérialisé, et dont une part réduite est réalisée dans une relation directe. L'avenir de l'école en somme : tous devant un ordinateur à valider des items.

La présentation du dispositif emploie les termes

clés de la pédagogie dite « alternative » même s'il n'en a guère le contenu – si tant est qu'il ait un contenu – et se contente d'énumérer des termes à vocation vitrinaire. Attirer l'amateur de projet, de nouveauté (et d'heures supplémentaires sonnantes et trébuchantes), ringardiser si possible le système en place afin de promouvoir sa propre modernité, culpabiliser les enseignants coupable de leur immobilisme, surfer sur la vague des pédagogies « dofférentes » médiatiquement bien construites depuis quelques mois, le marketing scolaire a du savoir-faire et les deux personnes que nous rencontrons ne sont pas à leur premier coup d'essai en la matière. En voulez-vous des « équipes pédagogiques motivées » ? de « l'aide personnalisée et différenciée »? De la pédagogie alternative? Des nouvelles technologies et de l'outil numérique ? De la classe inversée ? En voilà, nous vous les servons sur un plateau et nous vous mettons au défi de les construire avec nous. Passées les émotions dégoulinantes de la promotion libérale et sa dose de

wishful thinking (le monde merveilleux du tout-est-possible), on s'interroge. démarche de mécénat philanthropique nous assure-t-on. Vraiment?

L'objectif est d'obtenir des « résultats » dans les 4 à 5 ans, nous diton. Et de démontrer « qu'en mettant les investissements nécessaires, n'importe quel enfant peut réussir ». A cet instant précis, une faille s'ouvre en chacun. On en reste cramponné à sa chaise. Un ange 5 passe.

Un scandale total pour le service

public

SI L'ECOLF

L'ENSEIGNEMENT EN PHASE AVEC

LE MONDE

DU TRAVAIL!

Tout dans ce projet doit nous alerter!

Premièrement: L'argent. Avec ce dispositif c'est une nouvelle fois l'argent privé qui s'introduit par la grâce du réseau de quelques personnes bien placées, confiantes dans l'assurance sociale que leur donne leur position de dominants. Le principe en lui-même nous répugne. Que les établissements soient obligés d'aller mendier des subsides auprès du privé pour assurer des missions n'est-ce pas le début d'une privatisation ? La logique mortifère de l'austérité montre là sa finalité. Du reste qui contrôle l'origine de l'argent ? Son origine est floue. On parle de donateurs privés et on ne veut pas nous en dire plus. C'est là le deuxième problème : à aucun moment l'établissement, le service public, ne se met en situation de contrôler l'argent qui vient. Il peut venir de généreux bienfaiteurs, de l'argent de la drogue, des Russes, des Nord-Coréens, de la CIA, de la Scientologie, des évangélistes ou du terrorisme international...

Deuxièmement : la philosophie générale du projet. Ses présupposés « pédagogiques » lamentables. Qu'est-ce à dire de sélectionner des élèves selon certains critères (qui favorisent d'ailleurs le succès

de l'expérimentation, soit dit en passant) et de laisser les autres sur le carreau? Depuis quand le service public peut-il se permettre de discriminer ses élèves en fonction de la qualité de leur situation sociale ? Qu'estce qui ferait d'un élève pauvre un méritant par rapport à un autre? Et d'abord qu'est-ce que le mérite? Cette logique est celle un peu rance de la bienfaisance chrétienne selon laquelle il faut mériter l'aide que les puissants, tout à la joie de leur prodigale mansuétude, distribuent, espérant ce faisant glaner des retributions symboliques, la « gratitude » des élèves et des familles, et surtout leur contribution visible au grand récit de la promotion sociale et de l'égalité des chances. Oue dire sinon que nous sommes ici à rebours complet de la notion de droit et d'égalité que porte le principe de

service public et de l'école émancipatrice que nous désirons.

s'attachant les En services externalisés d'un fond privé et de son organisation le service public d'éducation crée une entorse à sa propre neutralité. Si on nous garantit que rien ne sera payant pour les élèves désignés, rien ne nous dit **une marchandise** non plus que cela sera toujours le cas. Par ailleurs, l'organisation est ainsi faite

qu'elle pose le principe d'une hiérarchie parallèle pour des professeurs dans l'établissement au risque de rentrer en contradiction avec les missions des enseignants, ou avec les intérêts des élèves, bien au-delà de ceux qui seront directement concernés. Ne demande-t-on pas dans la présentation d'avoir des « professeurs réactifs », capables « d'adapter le programme » selon les besoins ? Jusqu'à quel point et sous quel contrôle ? Ces questions resteront en suspens. Enfin rappelons que nous ne saurions souscrire à cette vision réductrice de la « réussite », hélas trop répandue, qui ne voit pas de Salut hors des grandes écoles et de leur fonction de reproduction du système social.

Troisièmement : des interêts commerciaux. Nous assistons vraisembement, in vivo, à une véritable tentative de libéralisation et marchandisation de l'enseignement, même si rien n'est explicité en ce sens. Pour le maquignon de cours de soutien en ligne, il est plus honorable de passer pour un bienfaiteur. Mais c'est bien la médiocrité de l'opération commerciale qui saute aux yeux. Il y a fort à parier pour que la volonté d'offrir accompagnement et soutien à certains élèves n'est qu'un prétexte, un montage pour attirer et séduire. Plusieurs collègues s'en firent la remarque. Nos deux compères de Paideia ont manifestement un petit passif en terme de promotion et d'entreprenariat dans le e-learning. Tout se passe comme s'ils voulaient récupérer de la matière, du savoir-faire, des contenus, des méthodes. Ces gens veulent s'introduire dans un système gratuit, en tirer ce qu'ils peuvent, emmagasiner de l'expérience pour se l'accaparer et la rendre monnayable, externaliser un service, puis se rendre indispensable et donc créer le

L'école n'est pas

une entreprise!

L'éducation n'est pas

marché sur lequel ils seront déjà en position de force (étant donné que leur ambition est de diffuser dans le plus de lycées possible à terme). Accessoirement fournir défiscalisation utile aux généreux donateurs accablés d'impôts. Le capitalisme a toujours fonctionné ainsi par parasitage des activités sociales, en captant du bien public

et en introduisant des péages là où il y avait de la gratuité. Bref, n'en jetons plus, il s'agit bien là d'une forme de privatisation larvée.

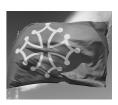
l'éducation et du service public à faire valoir, même si c'est assurément nager contre le courant dominant. Sur le fond comme sur le forme ce projet est détestable. A l'heure où nous rédigeons, nous ne savons pas encore s'il va être validé par le C.A. de l'établissement. Pour Sud Education, rien ne peut le justifier sinon le déplorable air du temps, les habitudes prises en la matière par certains collègues ainsi que le besoin maladif de paraître ou d'obtenir des rétributions sonnantes et trébuchantes. Le sain scepticisme de bon nombre de collègues à l'issue de la présentation tempère l'alarmisme initial.

Nous avons d'autres conceptions du droit à

Toujours est-il qu'en acceptant de se commettre dans ce dispositif le service public contribue à scier la branche sur laquelle il est assis. Rien de nouveau dira-t-on, c'est ainsi que le monde va. Mais nous ne serons pas de celles et ceux qui se résignent à la lente marchandisation de l'éducation!



Nous avons appris la triste nouvelle du décès de Jean François Maury, survenu en mars dernier. Professeur d'occitan, militant à Sud éducation, Jean-François restera pour nous le manifestant aux deux drapeaux sur son vélo : celui de la croix occitane et celui de Sud éducation. Nos pensées vont vers sa famille...



La première mesure de Blanquer sur l'éducation prioritaire est la mise en place des CP à 12 élèves prônée par Macron. De prime à bord, on peut penser que c'est une bonne chose. Qui serait contre avoir 12 élèves au lieu de 20 dans sa classe en réseau éducation prioritaire renforcée, siglée REP+ ? Franchement, on allège les effectifs et on trouve encore le moyen de râler. Les annonces sur l'éducation prioritaire ne doivent pas faire illusion. Telle qu'elle est prévue, la limitation à 12 du nombre d'élèves en CP et CE1 des écoles REP et REP+ va se faire pour l'essentiel via des redéploiements de moyens.



Ici en Haute-Garonne, c'est faisant disparaître

le dispositif « Plus De Maîtres Que De Classe » que l'administration va récupérer des postes. Les « Plus de Maître-sse Que De Classes », PDMQDC, sont des enseignant-es en surnombre dans certaines écoles, notamment en éducation prioritaire. Ces PDMQDC existent à Toulouse depuis plus de 30 ans et étaient donc dans les écoles bien avant la loi de 2013 sur la refondation de l'école de Peillon qui a généralisé le dispositif au niveau national pour l'éducation prioritaire. Tout laisse à penser que la mise en œuvre du « 12 élèves par classe » sera en réalité réduite à un nombre de classes de quelques écoles qui serviront de vitrine. Cela sera sans doute très utile pour la communication gouvernementale mais pas du tout pour la transformation égalitaire et émancipatrice de l'école.

C'est quoi un « PDMQDC » ?

Cet-te enseignant-e en plus a permis de mettre en place un certain nombre de bienfaits pédagogiques (selon les écoles, comme la cointervention dans une même classe. dédoublement d'une classe ou le décloisonnement d'un cycle, un autre regard sur l'élève, des plages horaires de remédiation entre élèves dans le cadre de la gestion des conflits, un conseil des élèves au niveau de l'école...) qui profitait à l'ensemble des élèves d'une école. Il a une lettre de mission à signer auprès de son IEN de circonscription, il s'agit donc d'un poste à profil. Le champ disciplinaire d'intervention du PDMQDC est essentiellement le « lire /écrire » ainsi que le « compter » mais cela n'est pas exclusif. L'« utilisation » du PDMQDC donnait aussi une occasion supplémentaire de se réunir autour de la table et de parler pédagogie sur l'ensemble de l'école.

Pourquoi voit-on le mal partout?

Ces fermetures plusieurs auront conséquences, à commencer par :

- la désorganisation des équipes, dans la mesure où ce dédoublement va provoquer des disparités d'effectifs dans les classes.
- la fermeture des postes PDMQDC des écoles hors REP + dès l'année prochaine, engendrée par le dédoublement futur des CE1 en REP+ et des CP en REP.
- une problématique de locaux, car il faut de l'espace pour dédoubler les classes. S'il n'y a pas d'espace classe supplémentaire, l'administration demande de faire une classe à 24 CP avec deux enseignant-es! Ce qui est totalement différent en terme de vie de classe et de pédagogie! Un collectif à 12 n'est pas un collectif à 24, même s'il y a deux enseignant-es pour la classe.
- un resserrement probable de la carte de 7 l'éducation prioritaire car des CP/CE1 à 12 élèves par classe au niveau national supposerait une forte création de postes. Le gouvernement chiffre à 12000 les postes nécessaires pour mettre en œuvre cette mesure, or son programme est clair: les créations de postes prévues pour l'ensemble de l'éducation nationale seraient de 4000 à 5000 sur 5 ans!

Pourquoi voit-on plus globalement le mal partout?

On peut s'inquiéter des conditions de la mise en œuvre des CP à 12 et de ses conséquences sur des dispositifs existants, les personnels et les élèves. Le gouvernement met une pression supplémentaire sur le niveau du CP, comme si tout se jouait cette année-là, pas avant ni après... Il ignore complètement les conditions économiques et sociales d'existence des élèves. Faire des CP à 12 élèves, c'est aussi un moyen d'imposer des enseignant-es des écoles contraintes aux L'organisation pédagogique élémentaires. classes discutée, jusqu'ici, par les conseils des maîtres-ses, commence à être dirigée par la hiérarchie. Même si elle émettait un avis, les enseignant-es s'organisaient comme ils/elles le souhaitaient. La hiérarchie commence donc à

s'introduire de plus en plus dans des décisions en posant plusieurs d'équipe conditions l'organisation pédagogique, par exemple, dans le cas des dédoublements des CP : pas d'enseignant-es à temps partiel ni de « débutant-es » sur ces postes. En fermant 22 postes sur 29 des PDMQDC de REP+, la rectrice de l'académie de Toulouse et le DASEN de la Haute Garonne s'assoient sur les droits des personnels en matière d'affectation. En effet, la fermeture de ces postes a été annoncée après le premier mouvement et les enseignant-es ont donc du participer au deuxième. Ils n'ont donc pas pu profiter des postes vacants de la première phase. Dans d'autres départements, cela se fait sur d'autres postes, comme les remplacements par exemple, mais toujours à moyens constants.

Cette décision est autoritaire, précipitée et non concertée (ça nous rappelle quelque chose). Cette mise en place se fait au détriment de l'éducation prioritaire (ça nous rappelle encore quelque chose). Les enseignant-es se disent « méprisé-es » dans leur travail par la hiérarchie (ça nous rappelle toujours quelque chose...)

Nous nous opposons à cette politique

d'austérité qui est un prétexte pour détruire les services publics en général. L'éducation, et en particulier l'éducation prioritaire, ne déroge pas à ce désengagement de l'État qui s'accentue dans les quartiers populaires, comme l'illustre aussi la fermeture des collèges Badiou et Bellefontaine (Voilà ce que ça nous rappelait!).

Il est grand temps de construire un vrai rapport de force. Cette fin d'année aura été marquée par deux journées de grève sur la question des PDMODC: le mardi 20 juin et le jeudi 29 juin. Si on veut récupérer ces postes de PDMQDC, mais aussi ceux des RASED, des remplacements, des brigades formation, récupérer les concertations du mercredi matin, mettre fin aux 108h annualisées, arrêter le fichage des enfants avec « base élèves » et le LSUN, avoir des formations continues de 2 ou 3 semaines sur notre temps de travail (comme c'était le cas encore il n'y a pas si longtemps) sans parler de la retraite à taux plein à 37,5 annuités... Ce rapport de force par la grève est la seule solution. L'arme du/de la travailleur-se : c'est la grève! Dès la rentrée, discutons et organisons nous au sein des écoles!

APB (Admission Post Bac) et tirage au sort : des outils de sélection et de tri impitoyables !

Cela fait maintenant plusieurs mois que les syndicats étudiants dénoncent et combattent le dispositif mis en place cette année dans la plupart des filières de première année de Licence de l'Académie, visant à contingenter et donc restreindre le nombre de places à l'Université.

Ce dispositif est d'autant plus problématique que le mode de sélection se fait par tirage au sort via l'application en ligne Admission Post-Bac (APB). La conséquence immédiate est le placement sur liste d'attente d'un nombre important de futurEs étudiantEs, dans des filières qui ne nécessitent pourtant que le bac et qui ne sont pas sélectives au regard de la législation.

Il y a un réel danger de voir bon nombre de lycéenNEs (et autres reprise d'études ou réorientations) laisséEs pour compte et dans l'incapacité d'être inscritEs dans la filière de leur choix à la rentrée prochaine. C'est une grave remise en question des droits des étudiants, notamment l'accès libre et non sélectif à toutes les filières universitaires après obtention du bac.

Exigeons, avec les syndicats étudiants et des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche qu'aucunE étudiantE ne soit laisséE sur la touche et que l'Université accepte l'ensemble des demandes.

Tous ces dispositifs de contingentement et de sélection visent à limiter l'accès aux études supérieures. Le service public d'enseignement supérieur et de recherche doit être national, laïque, démocratique et émancipateur. Il doit donner accès à un enseignement supérieur de haut niveau et de qualité au plus grand nombre, sur l'ensemble du territoire, quelles que soient les origines sociales et géographiques des étudiantes, des étudiants et de leurs familles.



Photo de l'UET - Union des ÉtudiantEs de Toulouse -